

**Résumé de la réunion du
groupe de liaison APSAM « chauffeurs d'autobus »
tenue le vendredi 27 septembre 2013 au
Réseau de transport de Longueuil
1150 Boul. Marie-Victorin
Longueuil (Qc) J4G 2M4**

Étaient présents

Membres patronaux

Luc Ferland, STM
André Veilleux, STM
Mélanie Tremblay, STSaguenay
Pierre-Luc Mongeon, STO
Catherine Pellerin, STTR
Louise Latulippe, STLaval
Claude Dépatie, STLaval

Martin Fortin, RTL
Annie Rhéaume, RTL
Cathy Mitchell, RTL
Dominique Authier, RTL
Karine Fortin, RTL
Sophie Nadeau, RTL
Caroline Dubé, RTL

Alain Villeneuve, RTC
Jocelyn Hébert, RTC
Karine Julien, RTC

Membres syndicaux

Donald Simard, SCFP STTR
Guy Germain, SCFP STTR
Patrice Desrochers, SCFP STM
René Léonard, SCFP STM
Marie-France Hardy, SETPQM RTC

Jean-Pierre Guay, SCFP STSherbrooke
Guy Gosselin, SUT STO
Félix Gendron, SUT STO
Bernard Gravel, SCFP STSaguenay
Claude Belley, SCFP STSaguenay

Guy Clermont, SCFP STLaval
Gabriel Rousseau, SCFP RTL
Dominic St-Louis, SCFP RTL

APSAM

Michèle Bérubé, conseillère

Étaient absents :

Michaël Gauthier, STSherbrooke
Serge Hébert, STSherbrooke

Jacques Bourassa, STTR
Sylvain Ouellet, SCFP STLaval

Gustavo Villamirov, SCFP STSherbrooke

Résumé de la réunion

1. Reconnaissance des présences

Un tour de table a permis à tous les participants de s'identifier.

2. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est adressé par monsieur Gino Perron, directeur des ressources humaines au RTL.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec un ajout au point «divers» :

3.3 Lettre d'appui au projet de Loi C-533

4. Suivi de la rencontre du 9 mai 2013

- **Sous-comité « prévention des agressions »**

Bien que le sous-comité soit toujours en pause prolongée, le site Web de l'APSAM pourra être enrichi par l'ajout de nouveaux outils en matière de prévention des agressions. Ainsi, les sociétés de transport ayant mis en place de nouvelles activités ou développé de nouveaux outils pour la prévention des agressions devront faire parvenir une version électronique des dits documents à Michèle Bérubé afin que le thème sur la prévention des agressions puisse être bonifié. À ce jour, aucun ajout n'a été fait. (À suivre)

- Le suivi des points suivants : boîte à outils chauffeurs d'autobus, sous-comité sur la santé psychologique, sous-comité sur la conciliation travail-famille et sous-comité sur la réglementation, est directement lié au développement du nouveau site de l'APSAM qui est presque terminé. Il devrait être en ligne au mois de novembre 2013 et lancé dans le cadre du Grand rendez-vous si tout va comme prévu. Les sociétés de transport ont maintenant une page web qui leur est spécialement attitrée. Les documents liés à chacun des sous-comités seront mis en ligne après le lancement du site afin de ne pas retarder ce dernier. L'APSAM prévoit envoyer un courriel à tous ses clients pour les informer de la mise en ligne de son nouveau site ainsi qu'une invitation à s'inscrire à l'infolettre. (À suivre)

- **Réflexion sur les priorités du groupe de liaison «chauffeurs d'autobus» en vue de la prochaine planification stratégique**

L'arrivée de la nouvelle directrice générale a relancé l'élaboration de la planification stratégique de l'APSAM. Plusieurs rencontres avec le personnel ont été tenues afin de discuter de la mise à jour de la mission, de la vision, des valeurs et des priorités de l'APSAM pour les prochaines années. Le CA a approuvé les résultats de la démarche. Lorsque toutes les étapes seront complétées, la nouvelle planification stratégique sera présentée aux groupes de liaison. (À suivre)

- **Présentation du Dr Guay**

Le programme de recherche du Dr Guay «Vers une meilleure prise en charge des victimes d'actes de violence physique en milieu de travail» suit son cours à la STM. Le volet «soutien et évaluation» est débuté. On souhaite améliorer le recrutement des participants. Pour ce faire, des tournées régulières avec le Dr Guay, la transmission d'informations lors de la survenue d'agressions ainsi que sur le programme de recherche, sont envisagées. (À suivre)

- **Présentation sur l'ergonomie du poste de chauffeur**

Les documents utilisés dans le cadre de la présentation de Patrick Vincent sur l'ergonomie du poste de chauffeurs ont été transmis aux participants le 24 mai 2013. Suite à une demande d'un membre du groupe, Michèle Bérubé contactera Patrick afin de valider la disponibilité des documents finaux.

- **Utilisation des comptes rendus du groupe de liaison**

Michèle Bérubé informe les membres du groupe de liaison que la mention suivante : « *Les comptes rendus suivants sont rendus disponibles aux seules fins du partage d'idées sur la prévention en santé et en sécurité du travail* » sera déposée sur le site internet de l'APSAM sur la page de chacun des groupes de liaison sur laquelle se retrouvent les comptes rendus.

5. Rapport des sous-comités

5.1 Sous-comité «Nouvelles technologies»

La STM essaie l'autobus hybride de Nova qui semble apprécié pour sa conduite et sa suspension. En ce qui concerne les midi bus, la STM nous informe que 3 autres autobus électriques sont sur la chaîne de montage. Tout comme le RTC et la STM, la STLaval a mis en service un autobus électrique. De son côté la STO essaie l'autobus électrique de la compagnie chinoise BYD (100% électrique et rechargeable à conduction). L'essai de cet autobus se fait à titre de projet afin d'en apprendre plus sur l'électrification des transports et sur les possibilités d'adapter ce genre de véhicule à nos conditions climatiques. L'autobus sera envoyé sous peu à Montréal pour poursuivre les essais. Le véhicule semble plus ou moins adapté à la réalité québécoise; la hauteur du véhicule pose problème et le soutien technique s'avère plus ou moins adéquat. (À suivre)

5.2 Sous-comité «Valorisation du métier de chauffeur»

La rencontre fut relativement courte. Le sous-comité s'entend pour finaliser la réception des scénarios des capsules d'ici le 1^{er} novembre. Une rencontre du sous-comité plan d'action est prévue à Québec le mardi 11 mars. L'objectif : finaliser la description des étapes à réaliser pour en arriver à la production des capsules. Le travail se fera à partir d'une proposition de Catherine Pellerin de la STTR. La prochaine rencontre du sous-comité valorisation du métier de chauffeur qui se tiendra comme d'habitude la veille de la rencontre du groupe de liaison en mai 2014 abordera les aspects suivants : la bonification du plan d'action proposé par le sous-comité ainsi que le visionnement de capsules réalisées par la STL, la STM, le RTC et l'APSAM.

5.3 Sous-comité sur les statistiques

Michèle Bérubé a transmis une version PDF des codes de la classification utilisés par la STM le 3 juillet 2013 afin que chaque société de transport classe, à l'aide de ceux-ci, ses événements déclarés à la CSST. Le sous-comité a reçu peu de réponses. C'est pour cette raison qu'une nouvelle demande est faite aux membres du groupe de liaison :

- Que chaque société de transport transmette à Luc Ferland et à Michèle Bérubé ses données statistiques d'accidents déclarés à la CSST (acceptés ou non) ainsi que le nombre de jours perdus à partir de la classification utilisée par la STM le plus tôt possible pour les années 2011 et 2012 et celles de 2013 au plus tard le 30 janvier 2014. Michèle Bérubé vous fera suivre la version électronique des codes afin de faciliter la saisie de vos données respectives. La STM a déjà fait produire le fichier Excel pour produire et gérer les données reçues de toutes les sociétés de transport. Par la suite, les données seront interprétées et traduites en plan d'action.

6. Suivi du dossier «sélection des sièges»

La STM revient avec le siège USSC et teste actuellement le G2; 20 sièges ont été installés. Les commentaires sont bons sauf en ce qui concerne l'assise. Les sièges Amobi seront retirés des autobus de la STM d'ici 2015. En ce qui concerne le siège ISRI, on est en attente d'un siège amélioré au niveau des appuis - bras et de la réduction de la base.

Au RTL, on procède aussi à l'évaluation du G2 de USSC. Le taux de satisfaction semble moins grand qu'à la STM (85%) et à la STL (90%). Un bilan devrait être produit lorsque la compilation des informations sera terminée. D'un côté de la STO, le siège G2 de USSC n'a pas la cote.

Quant au RTC, la nouvelle assise sur le siège Baultar répond aux attentes. Le siège est maintenant définitif et tout le monde est content. La société de transport a déjà des statistiques sur la diminution des lésions liées à l'utilisation de ce siège.

7. Présentation d'un outil web de sensibilisation sur la violence

Les participants ont assisté à une brève présentation sur le développement d'un outil web de sensibilisation sur la violence. La présentation fut faite par Madame Rachel Carrier et monsieur Stéphane Guay respectivement agente d'information et directeur au Centre d'étude du trauma. Des consultations seront faites auprès de 5 sociétés de transport (RTC, RTL, STL STM, STTR) quant aux meilleurs moyens de joindre le public cible. Michèle Bérubé transmettra à madame Carrier les coordonnées des représentants patronaux et syndicaux des sociétés de transport concernées.

8. Divers

8.1 Complément de formation au cours chauffeurs d'autobus

Puisqu'il n'y aura plus de thèmes sur le nouveau site internet de l'APSAM, Michèle Bérubé valide auprès des membres du groupe de liaison si le fait de placer le document «Complément de formation au cours chauffeurs d'autobus» sur la page des Sociétés de transport dans la section «autres documents pertinents», convient à tout le monde. La réponse est affirmative.

8.2 Travaux de peinture et de sablage

Toutes les sociétés de transport effectuent des travaux de peinture et de sablage au jet des véhicules et des équipements. Cette information était nécessaire dans le cadre du développement de programmes de santé sectoriels, une collaboration entre la CSST, la RSSS et les ASP.

8.3 Lettre d'appui au projet de Loi C-533

Les représentants syndicaux et patronaux au groupe de liaison demande que l'APSAM rédige une lettre d'appui au projet de Loi C-533 visant à modifier le code criminel, article 718.2 a) en ajoutant l'alinéa iii.2), qui donnerait plus de muscle à la loi afin qu'un juge puisse considérer comme facteur aggravant une agression

commise à l'endroit des employés du transport en commun, lorsqu'il décidera de la peine. Michèle Bérubé fera les démarches auprès de Madame Denise Soucy, directrice générale de l'APSAM, à cet effet.

9. Prochaine rencontre

Les membres du groupe remercient le RTL pour les avoir accueillis et plus particulièrement madame Annie Rhéaume pour sa précieuse collaboration. La prochaine rencontre aura lieu les 1^{er} et 2 mai à la STSaguenay.

Dîner

La rencontre s'est terminée à 12 h. Un dîner fut servi sur place.

Rédigé par : Michèle Bérubé

Michèle Bérubé

Michèle Bérubé

22 novembre 2013